



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017 /AONO/PAK/CIPM/2024
DU 19 MARS 2024 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN IMMEUBLE R+5 A USAGE DE BUREAUX POUR LE PERSONNEL DU PORT DE
KRIBI.

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi. Exercices 2024 et suivants

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National pour la construction d'un immeuble de type R+5 à usage de bureaux.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'entrepreneur sera notamment chargé d'exécuter :

- L'Installation de Chantier ;
- Les terrassements généraux ;
- Les travaux de gros œuvre (structure, élévations, enduits et chapes) ;
- Les travaux de couverture et étanchéité ;
- Les travaux de plafond et faux plafond ;
- Les travaux de plomberie, installation sanitaire et RIA ;
- Les travaux d'électricité (courant fort et faible) ;
- Les travaux de climatisation, ventilation et désenfumage ;
- Les revêtements des sols et murs ;
- Les menuiseries bois, aluminium et métallique et cloisons légères ;
- La mise en place d'un système de sécurité incendie ;
- L'installation de l'Ascenseur ;
- Les travaux de Signalétique ;
- Les travaux de VRD et aménagement extérieur.

Le détail des travaux est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, et dans le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. DELAI PREVISIONNEL D'EXECUTION

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trente-six (36) mois pour l'exécution des travaux, et douze (12) mois pour la période de parfait achèvement.



4. ALLOTISSEMENT

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. COÛT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de sept milliards six cent cinquante millions (7 650 000 000) FCFA TTC.

6. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans l'exécution des travaux de construction des bâtiments et équipements collectifs.

7. FINANCEMENT

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercices 2024 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après :

Tâche 5104002 « Réalisation du bâtiment R+5 du Port Autonome de Kribi à usage de bureaux »,
Ligne 5104002-231300 «Bâtiments administratifs et commerciaux»

8. VISITE DE SITE ET REUNION PREPARATOIRE

La visite du site des travaux aura lieu le 11 AVR 2024 dès 10 heures. Le point de rencontre est fixé au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi, sis dans la ville de Kribi, dès 09 heures. Chaque soumissionnaire mettra à disposition de son équipe le matériel roulant pour le déplacement vers le site des travaux. Chaque soumissionnaire se verra établir une attestation de visite du site par le représentant du Maître d'Ouvrage au terme de la visité sus indiquée.

La réunion préparatoire à l'établissement des offres quant à elle aura lieu le 11 AVR 2024 dès 13 heures à la salle de réunion du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi, sis dans la ville de Kribi.

Seuls ceux des soumissionnaires ayant pris part à la visite de site seront autorisés à prendre part à la réunion préparatoire d'établissement des offres.

9. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire doit joindre à son dossier administratif, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 153 000 000 (cent cinquante-trois millions) FCFA.





10. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

11. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un million (1 000 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi.

12. REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version physique au plus tard le 23 AVR 2024 à **12 heures précises**, heure locale, à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB

Chaque offre portera la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017 AONO/PAK/CIPM/2024 DU 19 MARS 2024** POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+5 A USAGE DE BUREAUX POUR LE PERSONNEL DU PORT DE KRIBI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du



Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, et être en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera le rejet pur et simple de l'offre

14. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 23 AVR 2024 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. CRITERES D'EVALUATION

A. Critères éliminatoires

1. Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)
2. Offre administrative
 - Absence d'une pièce administrative ;
 - Non production au-delà du délai de 48 heures accordé après l'ouverture des plis d'une pièce administrative jugée non conforme par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Dossier technique
 - Non disponibilité d'un contrat de sous-traitance ou de cotraitance avec un laboratoire géotechnique agréé de catégorie B minimum ;
 - Absence de l'attestation de visite du site des travaux ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Chiffre d'affaires annuel moyen des cinq dernières années inférieur à dix milliards (10 000 000 000) F CFA (à justifier par les copies des bilans comptables certifiés et les copies des extraits de marchés) ;
 - Capacité financière inférieure à deux milliards cinq cents millions (2 500 000 000) F CFA
 - Non-respect de 4 critères essentiels sur 5.



4. Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence des -sous-détails des prix unitaires ;

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Conformité
01	Présentation de l'offre	Oui/non
02	Méthodologie et ordonnancement	Oui/non
03	Expérience et qualification du personnel	Oui/non
04	Matériels et Engins	Oui/non
05	Références du soumissionnaire	Oui/non

Tout candidat ayant obtenu un nombre de « oui » inférieur à 4 sur les 5 critères essentiels à l'issue de l'évaluation de son offre technique sera éliminé.

16. ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

17. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm

Kribi, le 19 MARS 2024

LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom